

Les valeurs et principes dans une démarche d'innovation sociale qui nous guident sont :

La solidarité ainsi que la bonne humeur !

1. Favoriser l'entraide, les rencontres et les échanges au quotidien tout en respectant la vie privée, l'espace et l'identité de chacun.
S'enrichir personnellement à travers la vie de groupe
2. Exprimer ses sentiments et son humeur et accepter ceux des autres sans trop se prendre au sérieux pour faire qu'elle redevienne bonne.

La démocratie et la transparence

3. Garantir l'expression de tous et prendre les décisions avec l'accord de chacun-e dans la recherche du consensus

L'ouverture d'esprit, la tolérance, la confiance

4. Encourager la mixité sociale, culturelle et générationnelle, qui fait intégralement partie du projet. Les critères de cooptation sont définis en fonction de notre envie de mixité.
5. Respecter la liberté de conscience et de croyance des habitants, dans un esprit de stricte laïcité.
6. Créer un habitat accessible à tous indifféremment de leurs capacités physiques ou état de santé.
7. Favoriser l'épanouissement des enfants en leur permettant d'éprouver et de développer la sociabilité, la solidarité, le dialogue aussi bien dans les loisirs que dans la participation à la gestion collective des lieux.

Responsabilité économique, environnementale et sociétale

8. Le droit au logement est un droit humain fondamental. Notre démarche ne s'inscrit pas dans une intention spéculative.
9. Limiter au maximum notre empreinte écologique notamment :
 - dans le choix des matériaux et techniques de construction,
 - en adoptant des transports écologiquement responsables,
 - en préférant de façon systématique l'utilisation d'énergies renouvelables,
 - en mettant en place un système collectif de tri sélectif des déchetsCes choix seront aussi évalués en fonction des coûts.

10. Favoriser le recyclage des biens et équipements entre habitants fondé sur la gratuité et le don.

Le partage, l'échange des connaissances et des savoirs

11. Développer des projets collectifs bénévoles permettant l'implication de tous et la valorisation du lieu : un potager, une bibliothèque, ...
12. S'inscrire dans la vie du quartier au contact des associations et habitants permettant de participer concrètement à la vie démocratique et sociale de notre environnement proche.
13. La participation à la gestion doit se faire par chacun dans la mesure de ses moyens, de ses compétences et de son temps, un règlement établi par le groupe organisera la dite participation.